

ALERTE SPÉCIALE

N° 334

PAYS: Vanuatu

DATE: 20 mars 2015

Le secteur agricole de Vanuatu gravement perturbé par le cyclone tropical Pam

Faits saillants

- La principales cultures vivrières et les principaux produits agricoles d'exportation ont été fortement endommagés voire détruits
- Les infrastructures de pêche ont été gravement touchées
- Les moyens de subsistance d'une grande partie de la population ont été compromis par les conséquences du cyclone
- Une aide internationale, alimentaire et agricole, est nécessaire de toute urgence pour éviter que la sécurité alimentaire ne se détériore

Le cyclone tropical de catégorie 5, Pam, a frappé Vanuatu le 13 mars 2015 en fin d'après midi. Le cyclone a touché la quasi-totalité des 65 îles habitées du pays, dévastant tout sur son passage et provoquant la perte de vies humaines et d'énormes dégâts au secteur agricole. Les zones les plus touchées sont les provinces de Tafea et Shefa. Selon les premières estimations de l'OCHA, en date du 18 mars, on comptait environ 3 026 personnes déplacées, dans 36 centres d'évacuation. Les vents soufflant à plus de 270 km/heure, les fortes pluies et les inondations ont gravement endommagé les principales cultures vivrières – racines et tubercules, bananes et légumes – ainsi que les cultures d'exportation – y compris les plantations de noix de coco, principal produit d'exportation. Les premiers rapports indiquent que la filière banane a été presque entièrement détruite, comme la plupart des cocotiers et des plants de choux et de légumes feuillus. Les racines de manioc, de taro et d'igname, principales sources de nourriture au niveau local, ont été déracinées et inondées, tandis que les arbres fruitiers ont été dépouillés de leurs fruits.

Il semblerait que les stocks de vivres et de semences des ménages aient été également détruits par le cyclone, et que de nombreux animaux aient péri, notamment dans les élevages de porcs et de volailles. Par ailleurs, les

infrastructures de pêche, tels que les petits bateaux et les pirogues, ont également été gravement endommagées. Dans l'ensemble, les répercussions du cyclone Pam sur le secteur agricole ont gravement compromis les moyens de subsistance d'une grande partie de la population du pays.

Le gouvernement fait appel à l'aide internationale

En collaboration avec des organisations internationales, le gouvernement a effectué des évaluations préliminaires des dégâts dans quatre provinces du pays, à savoir Tafea, Shefa, Malampa et Penama. Cependant, il n'a pas été possible de réaliser des évaluations détaillées de l'ensemble des dégâts au secteur agricole, étant donné que la communication entre les îles reste gravement perturbée par la destruction des infrastructures routières et de transport maritime, ainsi que des réseaux de téléphone et de radio. Le 16 mars, le président de Vanuatu a déclaré l'état d'urgence dans la province de Shefa, province la plus durement touchée, et a lancé un appel en faveur d'une aide internationale. Parallèlement, le Ministère de l'agriculture et du développement rural a exhorté les agriculteurs à utiliser les plants et semences restants afin de commencer immédiatement à replanter, de manière à assurer des disponibilités alimentaires dans les prochains mois.



La sécurité alimentaire à risque

Dans les zones urbaines de Vanuatu, les principales denrées de base sont le riz et le blé importés, tandis que dans les zones rurales, les denrées les plus consommées sont les racines, les noix de coco et les bananes, cultivées localement toute l'année. En 2014, plus de 74 pour cent de la population vivait dans des zones rurales et dépendait pour la plupart de l'agriculture de subsistance. Environ 99 pour cent des ménages sur les îles reculées dépendent de la consommation de leur production propre pour répondre à leurs besoins alimentaires. La plupart des réserves de vivres des ménages ayant été gravement endommagées voire détruites, les agriculteurs risquent de se retrouver sans nourriture produite localement de fin mars à mi-juin 2015, période où la première récolte de cultures vivrières pourrait avoir lieu, à condition que les activités de replantation commencent immédiatement.

Il est urgent de fournir au pays une aide alimentaire internationale pour éviter des pénuries alimentaires. Une assistance agricole, sous forme de semences de légumes, de matériel végétal, de matériel agricole, ainsi que d'engins de pêche et de bateaux, est également essentielle pour faciliter une reprise rapide des activités agricoles et halieutiques. L'élevage contribue de manière significative à la sécurité alimentaire des ménages ruraux et à l'économie nationale, notamment la viande de bœuf exportée à destination du Japon et d'autres pays insulaires du

Pacifique. Les pertes d'animaux dues au cyclone devront également être compensées.

La FAO travaille avec l'Unité en charge de la sécurité alimentaire et de l'agriculture à Vanuatu, qui coordonne la réponse intégrée du gouvernement et de la communauté internationale, en vue de restaurer la production agricole et de rétablir les moyens de subsistance, tout en renforçant la résilience du pays aux événements météorologiques extrêmes.

Des communautés rurales particulièrement vulnérables aux risques naturels

La République de Vanuatu est un archipel composé de quelque 83 îles, qui compte une population estimée à 264 000 habitants en 2015. Ces dernières années, la part de l'agriculture dans le PIB global du pays a reculé, de 26 pour cent en 1998 à près de 20 pour cent en 2009, mais l'importance de l'agriculture de subsistance par rapport à la contribution totale de l'agriculture à l'économie a augmenté.

Le pays est confronté à tout un éventail de risques – cyclones, tremblements de terre, inondations, tsunamis, volcans – susceptibles d'avoir des répercussions sur la sécurité alimentaire des populations rurales. Du fait de l'exposition fréquente à de multiples dangers, combinée à l'insuffisance des infrastructures, à la pauvreté et à la faiblesse des capacités économiques, Vanuatu est classé parmi les pays du monde les plus à risque.

Dix principaux produits disponibles à la consommation en 2011

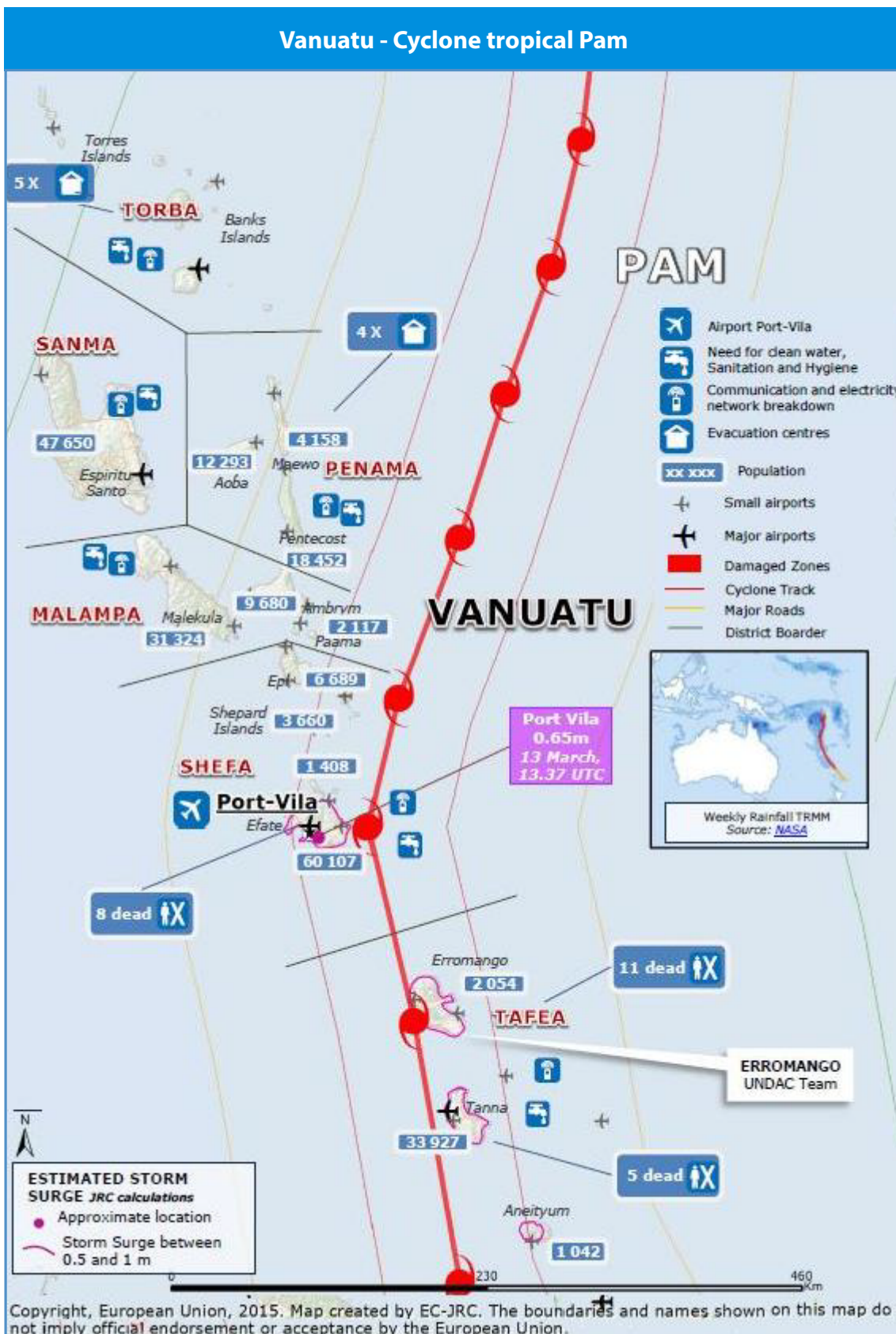
Produit	Quantité (kcal/personne/jour)
Racines, autres	448
Riz (équivalent usiné)	435
Noix de coco, y compris le coprah	415
Blé et produits dérivés	343
Sucre (équivalent brut)	189
Viande porcine	147
Arachides (équivalent décortiqué)	95
Bananes	93
Huile de coco	90
Pommes de terre et produits dérivés	73

Source: FAOSTAT

Dix principaux produits exportés en quantité en 2011

Produit	Quantité (tonnes)
Coprah	13 596
Tourteau de coprah	6 228
Huile de noix de coco (coprah)	2 741
Bière d'orge	1 937
Viande de bovins désossée (bœuf et veau)	1 104
Fèves de cacao	1 068
Produits végétaux (frais/séchés)	679
Peaux (salées de veau)	259
Boissons (alcool distillé)	112
Cuir (salés bovins)	77

Source: FAOSTAT



La présente alerte spéciale a été établie sous la responsabilité du Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO, à partir d'informations officielles et officieuses. Les renseignements figurant dans la présente alerte ne doivent pas être considérés comme représentant l'exposé du point de vue du gouvernement intéressé. De plus, les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique ou au niveau de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

Liliana Balbi
Économiste principal, EST-SMIAR
Division du commerce international et des marchés, FAO
Télécopie: 0039-06-5705-4495
Mél: giews1@fao.org

Veillez noter que la présente alerte spéciale peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: www.fao.org/home/fr/ et www.fao.org/giews/french/index.htm.

Les alertes spéciales et les rapports spéciaux peuvent aussi être reçus automatiquement par courrier électronique dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un courrier électronique à la liste électronique de la FAO à l'adresse suivante: listserv@listserv.fao.org, sans remplir la rubrique sujet, avec le message ci-après:

`subscribe SMIARAlertes-L`

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

`unsubscribe SMIARAlertes-L`

Veillez noter qu'il est maintenant possible de souscrire à des listes de distribution régionales pour recevoir les alertes spéciales et les rapports spéciaux de certaines régions uniquement : Afrique, Asie, Europe ou Amérique latine (SMIARAlertesAfrique-L, SMIARAlertesAsie-L, SMIARAlertesEurope-L et SMIARAlertesAL-L). Pour souscrire à ces listes, veuillez procéder de la même façon que pour la liste de distribution au niveau mondial.

Déni

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.